

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un programme de subvention pour soutenir l'achat écologique

Grande-Rivière, le 28 février 2025 – La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) est fière de lancer enfin le programme de subvention pour produits écologiques offert à l'ensemble de la population de la MRC du Rocher-Percé et de la Ville de Gaspé. Par le biais de ce programme, la RITMRG souhaite encourager les meilleurs choix de biens réutilisables et de services limitant la génération de matières résiduelles, les déchets particulièrement.

Les produits visés

Six catégories de produits et services sont visées par ce programme qui pourrait compenser jusqu'à 250 \$ par adresse par année. On vise ici :

- Les couches lavables
- Les produits d'hygiène féminine
- Les emballages écoresponsables et réutilisables
- Chargeur de piles rechargeables
- Réparation de produits électroniques et électroménagers
- Bidet

Le président de la RITMRG et préfet de la MRC du Rocher-Percé, M. Samuel Parisé, précise « *que ce programme est directement en ligne avec nos objectifs de réduire les quantités de matières résiduelles dans leur ensemble et surtout les déchets. En plus d'offrir tous les services techniques aux citoyens comme les trois collectes et les écocentres, on ajoute maintenant des outils financiers comme ce programme de subvention qui dispose d'une enveloppe totale de 50 000\$ pour soutenir les citoyens dans leur intention de changer leur comportement* ».

James Keays, vice-président du conseil de la RITMRG et conseiller à la ville de Gaspé ajoute que « *le programme offert est ambitieux et généreux car en proposant six catégories de produits et services, on espère susciter un intérêt généralisé. Chaque famille peut adopter une nouvelle pratique, que ce soit de faire réparer le téléphone pour prolonger sa durée de vie ou privilégier un chargeur à piles rechargeables et ainsi éviter de générer des dizaines de piles chaque année* ».

Les modalités

À partir de maintenant, les citoyens peuvent réaliser leurs achats, conserver les factures et les soumettre via la plateforme de la RITMRG. Il faut se rendre sur le site internet ritmrg.com et suivre les étapes proposées. Un soutien financier supplémentaire de 10 % est même proposé pour des achats locaux et un bottin vert est disponible sur le site web si les citoyens recherchent des fournisseurs. Nathalie Drapeau, directrice générale de la RITMRG précise que « *ce programme est une nouvelle positive qui vient récompenser les citoyens pour les efforts consentis au cours des dernières années. Les citoyens ne doivent pas hésiter à s'en prévaloir, c'est une façon de dire merci !* ».

La RITMRG est propriétaire opérateur du centre de tri des matières recyclables, du site de compostage et du lieu d'enfouissement technique pour les déchets. Elle assure la gestion des écocentres de la MRC du Rocher-Percé, la gestion du contrat de collecte et transport, le déploiement de l'équipe d'agents verts, ainsi que l'application du règlement sur la gestion des matières résiduelles (GMR). Elle est reconnue pour son audace, son implication et sa créativité dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. La déconstruction menant au réemploi, le verre transformé localement, les puces sur les bacs pour tarifier en fonction du principe générateur-payeur, l'accompagnement personnalisé auprès des entreprises ou encore le traitement de l'eau par les saules sont quelques exemples de ces initiatives.

Source :

Nathalie Drapeau, Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)
Tél : 418 385-4200, Cellulaire : 418 680-2134 Courriel : n.drapeau@ritmrg.com